

# CONTRE LES PARADIS ARTIFICIELS, DES SOINS QUI NE SOIENT PAS ILLUSOIRES

Conférence sur les toxicomanies

Marc-Léopold Lévy<sup>1</sup>

Tout d'abord, j'aimerais remercier la bibliothèque André Malraux, la ville de Sevran et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, car il est courageux de traiter de ces sujets.

Si la parole d'un psychanalyste peut trouver place dans un débat public, c'est parce que nous sommes des citoyens, et que la psychanalyse est obligatoirement liée à la démocratie.

En effet, la démocratie offre un espace aux conflits de pouvoirs, où l'intérêt général, l'intérêt de l'État, celui des particuliers, celui des corporations, etc. trouvent des instances pour se confronter. Or nous savons, en tant que psychanalystes, que le sujet n'est pas uni, mais divisé, c'est-à-dire le lieu de confrontations diverses.

Si la psychanalyse a quelque chose à dire de la toxicomanie, c'est parce qu'en en parlant, on est obligé de parler de jouissance.

Or, pour moi, la psychanalyse est une discipline qui a un objet. Cet objet, c'est la jouissance. Ce n'est pas l'inconscient, même si la modalité principale de la jouissance est l'inconscient. La jouissance inconsciente a plus de puissance que la jouissance consciente — précisément parce qu'elle agit à l'insu du sujet. Le fait qu'une jouissance ou un désir soient inconscients ne leur confère pas plus de vérité qu'à une jouissance ou à un désir conscient, reconnus, mais cela leur donne plus de force.

## Jouissance & Toxicomanie

Avant tout il faut savoir que nous sommes tous des drogués ce qui ne signifie pas que nous sommes tous des toxicomanes.

Parce que nous sommes des humains, des êtres parlants et bisexués, nous ne sommes plus seulement soumis à l'instinct, nous ne cherchons pas uniquement la réponse à nos besoins. Mais, au-delà de la satisfaction d'un besoin attendue d'un objet, nous attendons autre chose qui s'appelle la jouissance : une plus-value, en terme marxiste. Quand un petit enfant, avant de s'endormir, appelle sa mère pour lui dire : « Maman, j'ai soif, apporte-moi un verre d'eau sucrée », il ne désire pas simplement éteindre sa soif, mais attend en plus que le breuvage lui apporte une complétude, une reconnaissance, une preuve d'amour ; l'objet apparaît

chargé d'un « en plus », d'un bénéfice supplémentaire qui se nomme la jouissance.

Ainsi nous nous comportons tous d'une certaine façon comme des drogués. Lorsqu'on est gastronome, gourmet, lorsque l'on aime manger, ce n'est pas simplement la satisfaction de la faim que l'on cherche. Nous sommes tous condamnés à jouir ou à chercher la jouissance. On peut jouir de son travail, jouir de la pratique d'un sport, de l'autre, on peut jouir d'un grand nombre de choses.

D'ailleurs le terme "défoncé" s'emploie aussi bien dans un sens péjoratif — quand on se défonce à l'héroïne, par exemple — que dans un sens positif, quand on s'adonne "à fond" à une activité valorisée — quand on se défonce au travail, par exemple.

Si drogue et jouissance sont liées, examinons d'abord ce qu'est la jouissance.

Comme nous l'avons montré, c'est quelque chose qui vient en plus.

La première jouissance que nous éprouvons est celle d'exister. Mais ce "gain d'être" nous laisse un plan de corps en reste : nous y perdons notre consistance. Dans cette acception, la consistance peut se définir comme la satisfaction d'organe qui est l'apanage des animaux du fait de leur entière soumission à l'instinct. Elle permet une perception directe — sans conscience réflexive — de l'environnement, apte à déclencher immédiatement la réaction adéquate, avec une efficacité et une précision que les humains ne pourront jamais retrouver : même en se consacrant pendant de nombreuses années à la pratique rigoureuse des arts martiaux, les adeptes japonais de la *pensée-acte* n'atteignent pas l'agilité du chat sauvage, ou la force relative de la main du nouveau-né ; ils s'en approchent, sans les égaler.

La perte de consistance se produit dès que l'on adresse la parole à un petit enfant et qu'il devient dès lors sujet / objet de cette adresse. L'organisme n'est désormais plus le même, il refoule son état antérieur : il ne retrouvera jamais la satisfaction de l'animal, comme par exemple la plénitude induite par le simple exercice de la motricité. En commençant à exister, en devenant sujet réflexif, en prenant conscience de soi-même, nous cessons de consister, nous ne sommes plus cette monade totale, cette entité sans manque, satisfaite d'elle-même : nous sommes à jamais manquant. Nous gérons tous un manque à être, que nous comblons

<sup>1</sup> Ce texte rend compte d'une conférence donnée par Marc-Léopold Lévy, le 7 octobre 1993, à SEVRAN, lors d'une réunion publique organisée par la municipalité.

L'auteur remercie Élisabeth Malissen de l'aide qu'elle lui a apportée dans la rédaction de ce texte.

comme nous pouvons. Tout objet, que ce soit une femme, un homme, un travail, un objet de collection, tous sont des prototypes de cette part de consistance perdue à jamais. Car si on la retrouvait, on serait annihilé comme sujet, on n'aurait plus conscience du fait d'exister.

Le toxicomane a une manière particulière de chercher à combler ce manque.

La toxicomanie, c'est la rencontre d'un sujet et d'un produit. Et c'est un mode particulier de jouissance. Car il y a plusieurs jouissances. Mais dans ce qui nous intéresse ici, nous considérerons deux jouissances.

D'une part, les jouissances à "circuit long", comme les appelait Françoise Dolto. Il s'agit des jouissances soumises au principe de réalité, c'est à dire celles pour lesquelles le sujet admet d'avoir à renoncer à une jouissance immédiate afin que son désir aboutisse. Cela se fera au prix d'un certain travail qui non seulement sera valorisé socialement, mais surtout aura le mérite, en se heurtant à la résistance propre à l'objet de désir, d'élaborer la coupure entre l'objet et le sujet participant ainsi à sa constitution.

C'est pour cette raison, par exemple, que si un alpiniste escalade l'Everest sans masque à oxygène il sera valorisé, même s'il a mis ses jours en danger, même s'il a risqué de se détruire : parce qu'effectivement, il aura fourni un grand effort pour y parvenir. Le dernier alpiniste à avoir accompli cette ascension, un Anglais, n'en est pas mort. Il a eu des lésions au nez. Personne ne s'est demandé si le coût d'une opération pour restaurer son nez était trop élevé : personne n'a songé à critiquer sa jouissance, ni ses conséquences dramatiques, parce que c'était, en quelque sorte, une jouissance "méritée", valorisée par le consensus social. D'autre part, les jouissances à "circuit très court" qui ne nécessitent pas de travail plus ou moins pénible pour l'obtention de leur aboutissement. Une des plus rapides, c'est la jouissance ravageante obtenue par l'injection ou l'ingestion d'un produit qu'on appelle drogue. C'est une jouissance ultra-rapide, puisqu'il suffit d'ingérer le produit pour obtenir une forte jouissance.

Il est fondamental de comprendre que la drogue fait jouir pour s'attaquer à ce fléau et pour être crédible face aux drogués.

Cette jouissance ressemble presque à la jouissance sexuelle, bien qu'elle nie cette dernière, dans la mesure où la drogue, comme le sexe, conjoint la jouissance d'organe, la jouissance du corps et la jouissance psychique. Mais dans l'échange sexuel, on établit un rapport avec un autre : même si on a l'impression de s'y perdre, le fait de la différence, le fait qu'il y ait de l'autre — même dans le cas de l'homosexualité — permet que l'on s'y retrouve en tant que sujet, contrairement à ce qui se passe avec la drogue. C'est en cela que la drogue est si dangereuse.

## Caractéristiques principales des drogues

Avant d'aller plus avant, je vais essayer de définir les différentes drogues.

Il ne faut pas mélanger les drogues : les produits ont tous des effets spécifiques. Ils ne sont pas identiques, n'agissent pas de la même façon sur le sujet.

D'abord le cannabis (ou chanvre indien) : le haschich, l'herbe (marijuana) ou l'"huile" en sont extraits. Lorsqu'on en fume (ça peut aussi se manger ou se boire en infusion), on est dans un état d'hyperkynesthésie, c'est-à-dire que les sensations sont accentuées.

Par exemple, lorsque l'on écoute de la musique, on la perçoit mieux. Le cannabis provoque aussi une impression d'hypomotricité : on ressent de la difficulté à se mouvoir. Pour certains sujets, cela peut aller jusqu'à une sensation d'extrême paresse, voire d'épuisement. Le haschich est également un désinhibiteur, comme l'alcool. Il enlève quelques inhibitions dues au "surmoi", c'est à dire qu'il lève certaines "barrières" dues à l'éducation, aux conventions sociales, au manque de confiance en soi. Notamment, il rend les sujets plus réceptifs aux désirs qui circulent entre les uns et les autres, ce qui ajouté à l'empathie éprouvée du fait du plaisir et de la transgression partagés, peut provoquer des fous-rires complices. Par ailleurs, il rend la pensée plus labile, parfois logorrhéique, ce qui procure un certain agrément, mais au prix d'un manque de concentration, état qui peut être ressenti comme pénible par certains ou comme euphorique par d'autres.

Mais nous noterons une grande différence avec l'alcool : l'alcool diminue nos réflexes, un peu comme le haschich, tout en nous donnant une impression accrue de nos possibilités. C'est pour cela que l'alcool est si dangereux au volant : non seulement nos réflexes sont amoindris, mais de plus, on se sent des réflexes supérieurs à l'état normal, ce à quoi s'ajoutent une audace ou une agressivité supérieures dues à son effet désinhibiteur : c'est cette conjonction qui est cause d'accident. Avec le haschich, c'est le contraire. L'effet désinhibiteur ne stimule pas l'agressivité, au contraire. Et surtout, celui qui a pris du haschich n'a pas du tout l'impression qu'il pourrait rivaliser avec Prost ou Senna. A la limite, il conduira à 40 km/h : ce sera un peu agaçant pour les autres, mais cela n'aura guère plus de conséquences.

Des recherches pharmaceutiques sont en cours pour tenter d'isoler les vertus thérapeutiques du cannabis de ses effets psychotropes, car il peut servir à un usage médical. Il est excellent pour le traitement du glaucome. C'est aussi un bon hypoglycémiant pour des diabétiques légers. Cet effet hypoglycémique peut cependant comporter des inconvénients : le haschich peut donner faim, envie de sucre. Si l'on gère cette envie avec excès, si on surcompense la baisse de sucre dans le sang par l'ingestion excessive d'aliments sucrés, on finit par prendre du poids. Nous reviendrons plus tard sur le haschich.

Puis, les excitants : caféine, théine, amphétamine, cocaïne, crack...

Les excitants sont des produits qui en accélérant la connexion entre les neurones, par destruction accélérée des synapses, donne l'impression (ce n'est pas qu'une impression) que l'on peut penser plus vite et mieux. Ces drogues sont des anorexigènes : elles coupent l'appétit. Elles réduisent les besoins du corps, elles donnent l'impression d'être un pur esprit. Elles atténuent notamment la fatigue, ce qui, à haute dose, peut comporter un risque : ne plus dormir, c'est dangereux ! Certaines ont un effet vasoconstricteur, ce qui peut agir efficacement contre certaines migraines. Ce sont aussi des désinhibiteurs ; notamment, ils font sauter l'inhibition à la création : ils facilitent la capacité à penser du nouveau, écrire du nouveau, dessiner du nouveau, etc. . Du fait de cette conjugaison d'effets (désinhibition de la création, concentration de la pensée, mobilisation des facultés mentales, amoindrissement des besoins corporels), la cocaïne est souvent la drogue de prédilection des créateurs, des décideurs, des publicitaires, de tous ceux qui ont à produire du nouveau, souvent et rapidement. Paradoxalement les amphétamines sont utilisées en pédopsychiatrie pour calmer les états d'hyperactivité des jeunes patients.

Au sein de la catégorie des excitants, il faut réserver une place à part au crack, ce petit caillou "craquant" qui se fume. Récemment arrivé en France, cette drogue a immédiatement connu le succès qui lui avait été pré-programmé. En effet, le crack, association d'un sous-produit bon marché de la cocaïne-base et de carbonate de soude, a été spécialement conçu pour provoquer une accoutumance physique quasi-immédiate, ce qui place le crack au rang des drogues les plus dangereuses.

Enfin une autre catégorie de drogues : les hallucinogènes. Notamment, la mescaline, le peyotl, la psilocybine, le L.S.D.<sup>2</sup>, la datura. Ce sont des substances qui transforment la réalité, qui la déforment. Le temps de leur effet (quelques heures), notre vision est autre, la perception que nous avons de nous même, des autres et des choses est altérée. On pénètre dans un monde différent, un univers chatoyant et merveilleux lorsqu'on fait un "bon voyage", ou dans un enfer angoissant et horrible dans le cas d'un "mauvais voyage". Les hallucinogènes provoquent un état de conscience modifiée, état quasi mystique, où l'abstrait devient concret.

Ces drogues sont volontiers utilisées par les chamans, les sorciers, par tous ceux qui essaient de se dépasser à fin de se connecter avec les forces du cosmos. Leur absorption a pour effet de rendre tangible ce qui habituellement relève de la spéculation abstraite. Car elles permettent d'appréhender concrètement ce qui normalement reste dans le domaine de l'abstraction ésotérique. A titre d'illustration, l'art psychédélique évoque parfaitement le type d'hallucination qu'induit le L.S.D.

<sup>2</sup> L.S.D. abréviation de diéthylamide de l'acide d-lysergique ; d-LSD 25.

A dose modérée, ces drogues ne sont pas très dangereuses en elles-mêmes. Toutes sortes de rumeurs courent à propos de personnes qui ne seraient jamais "redescendues" d'un voyage au L.S.D. : mais comme chaque fois dans le cas des rumeurs, on vous parle toujours de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui..., mais jamais vous ne rencontrez l'homme lui-même, celui qui n'est pas "redescendu", celui qui a vu l'ours.

En revanche, ces drogues peuvent être indirectement dangereuses par l'angoisse, l'horreur ou le comportement imprudent que les hallucinations peuvent engendrer. Il est risqué d'en prendre seul, et surtout de tenter des expériences qui réclament une parfaite lucidité, comme conduire une voiture, ou marcher au bord du vide.

Dernière catégorie, les opiacés : l'opium, la morphine, l'héroïne, la codéine etc.

L'opium est un composé d'alcaloïde. Un premier raffinage donne la morphine base, que l'on peut raffiner à nouveau pour obtenir l'héroïne.

Les opiacés sont les seules drogues, avec le crack, provoquant une réelle et rapide accoutumance physique ; c'est-à-dire qu'effectivement, si le toxicomane est en manque, son corps souffre. Quand un sujet prend un opiacé, au bout d'un moment - et de fait très rapidement - il a besoin, pour ne plus souffrir, simplement pour être bien, de sa dose d'opium, sous quelque forme que ce soit. Il n'éprouve plus du tout de jouissance. Il lui faut cette dose pour arriver à retrouver un état normal, comme l'alcoolique grave qui est obligé, dès le matin, pour ne pas trembler, d'absorber son verre de rhum, de whisky, de vin.

Ces produits sont véritablement "stupéfiants" : ils laissent le drogué hébété, ils le stupéfient. Le sujet est complètement déconnecté de la réalité, dans un état de repli sur lui, il séjourne dans une sorte de rêverie accompagné d'une très grande conscience de son corps.

En plus de l'accoutumance, ces drogues comportent un danger lié au mode de consommation : beaucoup d'héroïnomanes s'injectent la drogue. En dehors des risques de sida, de septicémie, d'hépatites diverses il y a risque d'overdose ; car la drogue peut être, à dose égale, plus pure que d'habitude, ou coupée avec un produit dangereux - les dealers coupent la drogue, avec n'importe quoi, parfois même avec de la strychnine ! Mais surtout on risque, à chaque injection intraveineuse, quel que soit le produit injecté, un choc anaphylactique, c'est-à-dire une paralysie totale de toutes les fonctions réflexes. C'est pour cela que si l'on s'administre des médicaments par voie intraveineuse, la présence d'une infirmière ou d'un médecin est obligatoire<sup>3</sup>. Ce risque là existe médicalement et le drogué dur, celui qui se pique, le sait et joue avec.

Ce panorama est loin d'être exhaustif : il y a aussi les tranquillisants, et d'autres substances, type khat, ecstasy, quallud, etc., qui se rangent dans l'une ou

<sup>3</sup> Excepté pour les préparations substitutives de concentrés de plasma que s'injectent les hémophiles.

l'autre catégorie, ou en combinent les compositions ou les effets. Mais cette liste recouvre néanmoins une bonne part de ce qui circule en ce moment en France. Dans cet ensemble, il est urgent de différencier les produits car plus on opérera d'amalgame, plus grands seront les dégâts.

### **Abus, accoutumance et jouissance, récréative**

Toutes les drogues ont un effet commun, plus ou moins prononcé : elles sont analgésiques, c'est-à-dire qu'elles atténuent ou suppriment la douleur. La morphine tout particulièrement. Nous y reviendrons. En dehors des opiacés et du crack, aucune de ces drogues ne provoque d'accoutumance physique rapide. A dose modérée, elles sont peu ou pas dangereuses. Ce qui ne veut pas dire qu'elles sont sans effet : tout ce qui fait jouir a, par définition, de l'effet, assorti d'un danger - non lié à une accoutumance physique, mais à la structure du sujet - celui d'en abuser. Et même dans ce cas, si le corps est habitué à recevoir des doses fréquentes et importantes de drogue (autre que des opiacés ou du crack), le sevrage ne provoquera rien de comparable avec le sevrage d'héroïne ou d'alcool.

Pour chaque type de drogue, le corps devra gérer le fait de ne plus en recevoir, donc de ne plus avoir à s'adapter à ses effets. Mais la même chose arrive avec n'importe quelle substance consommée en grande quantité. Ainsi, les gros mangeurs survivent moins bien à une brusque privation de nourriture que les tenants de la frugalité : on imagine que ceux qui ont une surcharge pondérale (les gros) résisteront plus long temps parce qu'ils possèdent des réserves, alors qu'en fait, leur corps ne sait pas gérer la pénurie de nourriture. De même, un gros mangeur de viande en cas de privations sera plus vite et plus gravement malade qu'un végétarien habitué à ce que son corps fonctionne avec relativement peu de protéines.

Certaines personnes abusent de vitamine C. En principe, l'excès de vitamine C n'est pas dangereux : le corps ne le stocke pas. Et pourtant, on a observé un danger : en cas d'arrêt brutal de cette surconsommation, ces gens souffrent de scorbut, alors même qu'ils reçoivent une dose "normale" de vitamine C antiscorbutique ; mais le corps, habitué à en recevoir trop, se comporte comme s'il n'en recevait plus assez.

Le même type de phénomène - en moins dramatique - peut se produire chez les gens qui cessent brusquement de prendre une drogue (autre que le crack ou les opiacés) qu'ils consommaient en très grosse quantité.

En cas d'arrêt du haschich après une grosse consommation prolongée, le sujet peut ressentir une anorexie passagère et une sensation de légère excitation, voire d'insomnie, car le corps et le psychisme étaient habitués à gérer l'hypoglycémie et l'effet de légère torpeur, d'hypomotricité liés au haschich.

Dans le cas de la cocaïne, ou du café, l'interruption brutale de leur consommation peut au contraire rendre hypotonique, sous-excité, donner faim, et éventuellement provoquer des céphalées (maux de tête) à cause de la dilatation inhabituelle des vaisseaux.

Mais en aucun cas on ne risque de se rouler par terre de douleur, comme il arrive à l'héroïnomanie ou à l'alcoolique profond au moment du sevrage.

Le danger lié à l'abus de ces drogues ne réside donc pas dans le risque d'accoutumance physique, mais dans les effets secondaires psychiques ou somatiques que ces substances provoquent.

Le haschich à haute dose peut mener un sujet à une totale dé-socialisation. C'est le cas pour de nombreuses substances, en particulier pour des drogues plus "dures", comme l'héroïne ou l'alcool.

Notons que certaines personnes ne supportent pas la plus petite quantité de haschich ou parfois d'autres drogues : cela peut les rendre paranoïaque, terriblement angoissés. Ceux-là généralement n'en abusent pas, et le plus souvent abandonnent complètement après un ou deux essais pénibles.

L'abus d'excitants, et en particulier d'amphétamines et de cocaïne, peut provoquer un état psychique de véritable "manie", de fantasme de toute puissance, de paranoïa, insupportable pour les autres et dangereux pour le sujet. Physiquement, ces drogues usent l'organisme, et donc, à haute dose, peuvent faire vieillir prématurément.

La cocaïne - comme d'ailleurs la cigarette - présente un danger supplémentaire : elle donne envie de recommencer, d'en reprendre immédiatement, même si l'on n'en consomme que depuis peu de temps : ce sont des drogues qui font jouir, certes, mais brièvement. C'est pour cela que l'on constate chez beaucoup de fumeurs de cigarettes un comportement toxicomane. C'est aussi pour cette raison que les cigarettes allégées sont encore plus nocives : pour une baisse des goudrons et de la nicotine d'environ 20 %, les gens augmentent souvent leur consommation de 50 à 100 %, parce que cet aspect encore plus fugace, presque imperceptible du plaisir les y pousse.

A l'inverse ceux qui fument la pipe ou le cigare sont souvent des fumeurs modérés : la fumée est plus épaisse, le plaisir plus consistant, on est satisfait pour plus longtemps.

Quant à l'alcool, il est sans danger pour l'organisme à doses modérées (l'équivalent d'un ou deux verres par jour pour une personne sédentaire), mais, passé ce stade-là, cela rend agressif. Pour un alcoolique, cela peut devenir un alibi pour ne pas être jugé responsable de ses actes. Physiquement, la surconsommation d'alcool entraîne de graves conséquences qui vont bien au-delà de la fameuse cirrhose.

La France compte un très grand nombre d'alcooliques non reconnus comme tels, qui développent toutes sortes de pathologies secondaires pour lesquelles leur médecin n'exprime pas explicitement le lien avec leur consommation d'alcool : troubles cardio-vasculaires, maladies de l'appareil digestif, problèmes cutanés, etc. .

Bref, si de nombreuses drogues sont relativement inoffensives en consommation occasionnelle modérée, l'abus de toute drogue — et plus généralement, l'abus de toute jouissance — s'avère dangereux pour le psychisme, et parfois pour le corps, même quand le sujet n'est pas en état de dépendance physique.

## Le "racisme" anti-haschich

Pourtant, certaines drogues sont autorisées, comme l'alcool, et d'autres parfois moins dangereuses, comme le cannabis sont uniformément interdites, et amalgamées aux drogues dures sous le même terme de "stupéfiant".

Pourquoi le cannabis, qui mérite mieux que toutes autres substances son appellation - légalement non reconnue - de "drogue douce", est-il traité par la loi comme l'héroïne ou le crack ?

Insistons là dessus : à doses récréatives, le haschich n'est pas dangereux. Seules des études malhonnêtes - en raison d'une méthodologie totalement biaisée - tentent de prouver le contraire. Il en est une qui explique que les hommes qui prennent du haschich, au bout d'un certain temps, ne peuvent plus produire de spermatozoïdes aptes à la procréation, ou sont frappés d'azoospermie, c'est-à-dire ne peuvent plus en produire du tout. Sachant que le haschich est la drogue principale du Maghreb et des autres pays arabes, où apparemment, la natalité se porte très bien, cette affirmation laisse quand même dubitatif.

Une autre étude montre que le haschich reste environ 5 semaines dans le corps : cela, en revanche, est exact (même si l'effet recherché, lui, ne dure que quelques heures). Il est vrai qu'un aviateur qui fume du haschich verra ses réflexes amoindris lorsqu'il pilotera son avion. Mais celui qui boit de l'alcool aussi : dans tous les cas il faut savoir s'abstenir complètement d'en prendre lorsque l'on pratique des activités qui demandent une certaine vigilance.

Nous l'avons montré, le seul danger du haschich réside dans le fait que quelqu'un qui en fumerait du matin au soir, serait coupé de sa motricité, dé-socialisé. Mais on peut également se dé-socialiser en lisant des romans à longueur de temps. Dès que l'on abuse de quelque chose, on risque de se couper du monde, voire de mettre sa santé en péril.

Le Quotidien du Médecin rapporte le cas d'un Écossais qui avait décidé qu'il fallait se nourrir uniquement de carottes. La stricte observance de ce régime a provoqué sa mort, pourtant jusqu'à présent le législateur n'interdit pas les carottes.

La mauvaise réputation du haschich a sûrement à voir avec une étymologie généralement insu de notre langue : en effet, le mot assassin tire son origine de l'Arabe *hachchàchi* "buveur de haschich", nom par lequel on désignait les fidèles "du vieux de la montagne" partisans d'une secte politique qui s'étendit

en Asie mineure au 12<sup>e</sup> siècle dont les membres étaient réputés à la fois pour leurs nombreux meurtres politiques et pour leur grande consommation de haschich. Au haschich est donc accolé inconsciemment une idée de violence et de meurtre. C'est une curieuse légende, parce que le haschich, par ses effets, ne donne pas tellement envie de massacrer ses ennemis. Le haschich est plutôt "peace and love". Après avoir fumé il n'est pas aisé de se mouvoir : en admettant que l'armée française ait connu le haschich en 1914, il valait mieux un verre de "gnôle" qu'un joint pour monter à l'assaut, baïonnette au canon. Les deux substances sont légèrement anesthésiantes, mais au moins, l'alcool rend plutôt belliqueux.

L'essentiel de l'opprobre portée sur le haschich participe d'un racisme. Le haschich est connoté comme relevant de la jouissance de l'autre. En effet c'est dans les pays à dominante musulmane, où l'alcool est interdit, que le haschich circule plus ou moins librement. Par contre, chez nous où l'alcool est permis, le haschich est interdit.

A propos du racisme, il nous faut ouvrir une parenthèse car là aussi il s'agit de tenir un discours vrai.

Le racisme, c'est la haine de la jouissance de l'autre.

J'ai connu des gauchistes très libéraux, qui avaient pour voisin, au rez-de-chaussée de leur immeuble, une épicerie pakistanaise. L'épicier cuisinait au premier étage en faisant revenir pâtes et graines avec des épices aux odeurs entêtantes. Les voisins, quelle qu'ait été leur ouverture d'esprit, n'ont pu supporter l'odeur du curry à l'heure des croissants. Ils ont signé une pétition pour que le Pakistanais cesse de faire la cuisine dans leur immeuble.

Que la jouissance de l'autre soit désirable et répulsive, il ne faut pas le nier. C'est normal. Nous sommes tous un peu racistes, et sans doute nous faut-il reconnaître cette haine. Parce que si l'on admet qu'on est sélectif, que l'on peut éprouver des affinités électives, on pourra s'avouer que certains autres sont extrêmement perturbants pour nous sans que cela signifie qu'ils sont inférieurs, que ce sont des "salauds qui viennent manger notre pain," qu'ils appartiennent à une sale race..." etc. On pourra alors admettre qu'il y a des peuples, des groupes, des individus dont le mode d'être demeure pour nous plus ou moins facile à accepter, par fascination ou par dégoût. Il faut le reconnaître. Le précepte "aimez-vous les uns les autres", engendre le racisme, parce que, n'ayant pas le droit de ne pas aimer l'autre par manque d'affinité, on rationalise : on n'aime pas l'autre parce qu'il est inférieur, détestable, sous-homme, etc. Alors que si nous admettions de ne pas aimer l'autre parce qu'il est dérangeant, parce qu'il participe d'un rapport au monde différent, qui peut ou bien nous fasciner, ou bien nous dégoûter, nous éviterions probablement beaucoup de rationalisations à caractère raciste.

De plus, si nous nous autorisions à ne pas aimer tout le monde, nous ne nous sentirions pas obligés de rejeter toute la culture de l'autre : nous pourrions trouver des points communs, des affinités, etc. Simplement, il faut se dire que du point de vue de

l'autre, nous sommes autant autres et dérangeants pour lui que lui peut l'être pour nous. Nous avons donc le droit d'avoir un rapport de haine et d'amour avec l'autre sans rationaliser, sans généraliser.

Cette notion de racisme envers la jouissance de l'autre est fondamentale, car elle explique aussi l'exclusion des drogués. La répugnance envers les drogués n'est pas directement liée au fait qu'ils se détruisent. Beaucoup de gens se détruisent sans pour autant répugner les autres : à proprement parler, ressent-on de la répugnance envers les habitants de l'ex-Yougoslavie, envers tous les êtres, tous les peuples qui se détruisent ? Les drogués inspirent le mépris parce qu'ils se détruisent en *en jouissant* à l'évidence : on les rejette donc comme des êtres qui ont une jouissance différente, effectivement dangereuse, mortifère.

Toute jouissance, même la plus "saine", comporte une part mortifère, un potentiel de destruction. Mais on éprouve toujours une forme de dégoût, une sensation d'obscénité face à quelqu'un qui en donne une démonstration trop évidente. Si une jolie petite fille mange un gros gâteau dans la rue, on est souvent enclin à un sourire attendri et *complice*. En voyant un monsieur obèse "engloutir" le même gâteau débordant de crème en public, les témoins de la scène penseront : "il exagère, tout de même", voire "c'est répugnant". Tant l'excès de jouissance — et la mise en évidence de son caractère mortifère — est obscène, tant il est dérangeant d'observer un sujet se détruire à trop jouir. Ceci est essentiel pour comprendre les drogués, ainsi que pour évaluer les méthodes de lutte contre la toxicomanie.

### Pourquoi, comment se drogue-t-on ?

Pourquoi certains se droguent-ils ? Et pourquoi, même en l'absence d'accoutumance physique, certains s'avèrent-ils toxicomanes ?

Les gens se droguent parce que cela les fait jouir. Mais de nombreux individus ont touché à la drogue sans tomber dedans. De même beaucoup ont expérimenté l'ivresse sans devenir alcooliques. Certains ont même essayé les drogues dures sans s'accrocher, sachant néanmoins que, qui que vous soyez comme individu, même si vous êtes "bien dans votre peau", si vous prenez de l'héroïne ou du crack, vous deviendrez très vite toxicomane : vous serez physiquement dépendant, en manque, vous serez "accro".

Reste une occasion où tout un chacun est obligé d'absorber des drogues, souvent durablement et où pourtant personne ne devient toxicomane pour autant : c'est lorsque la drogue est nécessaire comme antalgique. La cocaïne, pour les anesthésies oculaires ou dentaires, la morphine et divers opiacés comme analgésiques puissants. Les patients concernés ne deviennent pas toxicomanes, ne tombent pas dans l'excès de jouissance. Pourquoi ? Parce que la

jouissance, c'est ce qui ne sert à rien. Quand les drogues sont utiles, c'est-à-dire combattent la douleur, elles ne font plus jouir et ces patients ne deviennent jamais drogués.

Par exemple, j'ai connu quelqu'un qui prenait un médicament dont les effets secondaires étaient très douloureux. Pour combattre la douleur, il prenait de l'élixir parégorique, qui contient de la teinture d'opium benzoïque. Ce médicament est vendu en pharmacie, en petites doses coupés d'eau, pour rendre difficile l'extraction de l'opium. La dose habituelle est d'une cuillerée à café, lui était obligé d'en prendre 3 à 5 flacons par jour. Pourtant quand il a pu arrêter le traitement qui lui procurait les douleurs et les troubles contre lesquels il luttait grâce à l'élixir parégorique, il n'a plus jamais touché à cet élixir, ni à aucun opiacé.

Il nous faut souligner qu'en France, à peine 1 généraliste sur 20 possède un carnet à souche qui lui permet de prescrire des opiacés très efficaces contre la douleur. C'est inadmissible qu'en raison de craintes infondées ou qu'au nom de principes moraux on laisse souffrir les patients. Ou encore de prescrire, à la place de la morphine, des médicaments beaucoup plus dangereux, à base de noramidopyrine<sup>4</sup>. Cette molécule peut provoquer un effet indésirable heureusement fort rare, l'agranulocytose : neutropénie<sup>5</sup> aiguë profonde au pronostic mortel dans 10 % de cas. Avec la morphine, un tel risque n'existe pas.

La réticence de certains médecins à prescrire des morphiniques confine parfois au refus d'assistance médicale aux mourants, en particulier vis à vis de certains patients sidéens en phase terminale, dont les troubles peuvent devenir extrêmement douloureux. Quand l'issue fatale paraît inéluctable, que les seules conséquences possibles de l'administration de morphine en dehors de leur épargner les tortures de l'agonie, ce qui leur permettrait de mourir dans la dignité, sinon dans la sérénité consistent à abrégé encore le peu de temps qui leur est imparti. Pourquoi s'acharner à prolonger leur survie dans ces conditions et à ce prix ? Au nom de quel principe certains médecins en refusent-ils la prescription ? Cette attitude déplorable est encore plus fréquente à l'encontre de malades qui ont contracté le sida à la suite d'une toxicomanie. En raison de quel moralisme ou logique absurdes ces médecins s'arrogent-ils un tel droit d'ingérence dans les choix et les souffrances d'autrui ? S'agit-il de punir le patient, de l'obliger *in extremis* à renier une jouissance coupable, qui a déjà indirectement causé sa maladie mortelle ? En effet ce n'est pas la drogue qui a contaminé ces patients, mais les seringues infectées de sang séro-positif qu'ils ont utilisées. Mais même si l'opium était la cause du sida, quel sens y aurait-il à "désintoxiquer" un mourant, quelle gloire y a-t-il à laisser souffrir un malade qui n'a ni espoir de rémission, ni recours face à l'abus de pouvoir dont il est victime ?

<sup>4</sup> Commercialisé sous les dénominations d'Avafortan, de Baralgine ou de Viscéralgine forte, etc.

<sup>5</sup> Neutropénie, atteinte de la production des neutrophiles principaux granulocytes sanguins.

En dehors de la consommation utilitaire pourquoi se drogue-t-on ? Il existe plusieurs manières, plusieurs raisons de se droguer, et certaines comportent un potentiel de comportement toxicomane. On peut se droguer :

- Pour faire des expériences (avec n'importe quelle drogue),
- Par défi (avec ce qui est moralement réprimé, et surtout, illégal),
- Par fétichisme (souvent avec les excitants),
- Pour s'annihiler et annihiler l'autre (souvent avec les opiacés).

Pour faire des expériences, cela mène rarement à la toxicomanie (sauf le risque déjà mentionné des opiacés et du crack). Par défi, pour braver l'interdit, parce qu'on ne se reconnaît pas dans la morale de l'autre (la drogue, c'est mal) ou dans la jouissance de l'autre (l'alcool ou le sport, c'est bien). L'interdiction légale de la drogue favorise ce type de consommation. C'est dangereux, et cela peut conduire à la toxicomanie, soit quand l'interdit à transgresser porte sur les opiacés, soit, même avec les autres produits, quand le rapport du sujet à la loi est pathologique.

Dans le cas du fétichisme, on peut devenir toxicomane soit en cherchant à améliorer ses performances, soit, à l'inverse, pour maintenir un fonctionnement "normal". D'une part, il existe des sujets qui éprouvent systématiquement le besoin d'absorber une drogue pour dépasser leurs limites, être plus performants : c'est souvent le cas avec les excitants (cocaïne, amphétamine, café...), et parfois avec d'autres substances, dont une partie de l'effet est légèrement excitant : alcool, parfois même haschich. D'autre part, certaines personnes ont besoin d'une drogue — médicament ou adjuvant — pour simplement vivre et fonctionner normalement : c'est souvent le cas avec les tranquillisants (somnifères, anxiolytiques, drogues chimiques, voire haschich) sans lesquels le sujet ne parvient plus à dormir ou à surmonter quotidiennement son angoisse, et parfois avec d'autres médicaments "fonctionnels" (diurétique, nébuliseurs pour dégager les muqueuses nasales ou les bronches, compléments vitaminiques, etc.), sans lesquels les fonctions du corps ne semblent plus assurées (élimination, respiration, équilibre du métabolisme, etc.).

C'est un rapport fétichiste à la drogue, dans la mesure où l'on dépose sa puissance, sa potentialité ou sa fonctionnalité dans l'objet que l'on va ingérer. C'est le cas du créatif en publicité qui ne peut plus concevoir une campagne sans sa ligne de cocaïne, du chercheur qui ne peut plus rédiger sans son comprimé d'amphétamine, de l'acteur qui ne peut plus rentrer en scène sans ses trois whiskys, ou encore de la ménagère qui ne peut plus dormir sans son Lexomil. Dans ce rapport fétichiste, c'est parfois autant le geste que l'absorption du produit qui compte : certains fumeurs allument cigarette sur cigarette pour les écraser presque aussitôt, certains sujets sont "en manque" du cérémonial de préparation de la cocaïne, d'autres du geste de nébuliser ou d'avalier un médicament, que l'on

pourrait sans dommage remplacer par de l'eau ou du sucre.

Ce mode de consommation est dangereux et relève de la toxicomanie, pas tant à cause des problèmes d'accoutumance (l'arrêt ne provoque pas de douleurs physiques, même si, dans le cas des tranquillisants notamment, le sujet est souvent amené à augmenter les doses), mais surtout parce que l'objet (la drogue) étant en quelque sorte le garant de potentialité du sujet, celui-ci a l'impression d'être impuissant, incapable, ou "dysfonctionnant", s'il ne l'ingère pas.

De même que certains fétichistes peuvent avoir besoin de tenir la petite culotte d'une femme dans leur main pour obtenir une érection, certains drogués ont besoin de leur dose pour réaliser une prestation, faire l'amour, parler en public ou pour fonctionner normalement, dormir ou aller à la selle, etc.

C'est en cela que la drogue est une perversion. D'un point de vue simpliste, on pourrait soutenir le contraire : que la drogue serait l'anti-perversion, puisque la perversion implique une déviation, qui consiste à faire jouer au moyen le rôle attribué au but. Alors que la drogue, est une jouissance totalement adéquate à sa finalité, étant à la fois le moyen et le but. Mais elle implique un rapport fétichiste qui est, en soi, une forme de perversion. Comme est pervers ce dernier registre.

Prouver par défi que la transgression est sans effet sur soi et que l'on maîtrise parfaitement sa consommation d'héroïne. Discours souvent tenu par des individus qui sont déjà "accros" sans se l'avouer. Dans ce cas, la perversion induite du fait de la drogue, et en particulier la plus efficace, l'héroïne prise en injection, a l'effet paradoxal de conjointer deux choses inconciliables : le sentiment d'exister et celui de consister, c'est-à-dire la jouissance psychique de la conscience de son être et le plaisir d'organe, en tant qu'entité sans manque, mais sans réflexivité, consistant uniquement en ce plan de corps perdu que j'évoquais plus avant. Dans cette jouissance extraordinaire que procure le premier shoot d'héroïne et surtout de cocaïne, le sujet n'est plus divisé. Mais cette conjonction de l'existence et de la consistance a pour prix l'effacement du sujet. Là réside la perversion, et le drogué joue avec cette sensation.

De plus, cette jouissance-là n'arrive qu'une seule fois. Nombre de toxicomanes courent après cette première jouissance irrémédiablement perdue. Certains, abusant les thérapeutes naïfs ou inexpérimentés, arrivent à faire des cures de désintoxication dans l'espoir de retrouver un corps vierge pour connaître à nouveau cette première jouissance, ce paradis irrémédiablement perdu.

Dans ce fonctionnement, la drogue nie la sexualité, nie l'autre. C'est l'objet qui remplace l'autre, le produit "poudre" efface la fonction de l'autre. Le drogué se nie comme sujet, il s'identifie au produit, mais du coup, l'autre n'existe plus. C'est pour cette raison que cela est si mortifère. Et c'est sûrement parce que les gens se sentent niés en tant qu'autre digne d'investissement qu'ils sont si durs et si intolérants envers les toxicomanes.

En effet, nous sommes complètement niés par le drogué : le même homme qui vous dit "je t'aime" et "prends-en", "c'est de la bonne" etc., peut dans les minutes suivantes, vous casser la figure et vous dérober votre porte-monnaie, pour aller s'acheter sa dose, pourtant c'est la même personne. A ce moment-là pour lui vous n'existez plus. Lorsqu'on est nié comme sujet, on a envie en retour de nier l'autre. S'occuper de drogués, c'est tenter "de faire de l'autre" pour quelqu'un qui vous conteste en permanence cette possibilité.

Occuper cette fonction pour le thérapeute qui travaille avec les drogués tient du prodige, parce qu'il se positionne comme autre avec quelqu'un qui rejette l'autre, puisque le produit (la came, la dope) non seulement n'est pas de l'autre, mais de plus eu égard à la violence ravageante de la jouissance qu'elle procure, la drogue rend dérisoire toute recherche de rapport avec l'autre. Puisque la drogue conditionne tout rapport avec autrui, la toxicomanie revient à la négation de la différence sexuelle.

## Morale et toxicomanie

Pourquoi des individus souvent jeunes, tombent-ils dans la toxicomanie ? Sur cette question, le discours des médias est très culpabilisant pour les parents. On leur dit : "soyez à l'écoute de vos enfants, aimez-les. Si l'amour et la compréhension circulaient, vos enfants ne se drogueraient pas". Or, j'ai connu des adolescents qui ont eu des parents qui les aimait et qui étaient véritablement à leur écoute, et cela ne les a pas empêché de se droguer. Le problème n'est pas là. Il faut cesser de culpabiliser les parents avec ce type de discours.

En revanche, un travail demeure nécessaire auprès des parents de drogués qui se sentent coupables, qui se demandent quelle faute ils ont commise envers leurs enfants. Leur faire comprendre qu'un élément favorise le passage à la toxicomanie, c'est-à-dire non pas à la consommation récréative de drogues, mais à la nécessité - par fétichisme, ou pour s'annihiler - d'en ingérer. Un "terrain favorable" est potentiellement créé quand le discours des parents, et surtout le discours du père, n'est pas porteur de l'éthique. Transmettre de l'éthique, ce n'est pas propager de la morale. La plupart des enfants s'entendent répéter : "ne vole pas, travaille, fais des efforts". Cela reste sans effet. Il s'agit de morale, pas d'éthique.

En réalité ces deux mots veulent dire la même chose : "morale" vient du latin, et "éthique", du grec, du mot *ethos* qui signifie "tissu, trame", qui suggère une acception moins monolithique que celle du "bloc" toujours rigide de la morale. J'emploie ces deux mots dans des acceptions différentes pour distinguer deux conceptions de la loi.

L'une, la morale participe de ce qu'on pourrait appeler dans notre modernité la "promotion des valeurs" et correspond à l'acception kantienne de la morale au sens où ce qui est bien en soi, la vérité, la

probité, l'intégrité relèvent d'un impératif catégorique non aménageable. La vérité doit toujours être assenée quelque qu'en soit les conséquences. Il s'agit d'une conception plutôt masculine de la loi : elle est transmise par le père, qui soutient et maintient l'ordre des choses telles qu'elles doivent être — *Tu construiras des tribunaux*, énonce la loi noachique.

L'autre, l'éthique, équivaut à une casuistique, à une jurisprudence, où l'examen du "cas par cas" à propos d'une situation donnée prime. Ce n'est pas le bien en soi qui est valorisé, c'est le *bien pour le sujet*, le bien relaté à son effet sur le sujet. La vérité ne vaut pas en soi, nous dirons que l'éthique est relativiste, que la justesse prime sur la vérité, car la vérité n'est pas nécessairement toujours bonne à dire, par exemple à un cancéreux en phase terminale.

Cette conception relève plus du féminin : elle est soutenue par la mère, tenante de ce qui est bon pour l'autre. Lorsqu'une nouvelle maman prodigue des soins à son nourrisson, c'est toujours en référence à la façon dont on s'est occupé d'elle lorsqu'elle était petite. Ces deux lois doivent être tenues ensemble, ainsi que l'indiquait déjà la bible : *Protège, mon fils, l'ordre de ton père, ne lâche pas la ToRaH<sup>6</sup> de ta mère (MISHLE, proverbes)*.

Mais dans le cas de la prévention de la toxicomanie, la transmission de l'éthique est primordiale, et le père doit lui aussi assumer une part de cette "approche féminine".

Notamment, il ne s'agit pas d'avoir un discours bien pensant, mais de penser bien. Ce n'est pas du tout pareil. Plus vous tenez un discours bien pensant, plus vous apprenez aux gens à refuser la loi. Ainsi, au-delà de la transmission des valeurs morales par les parents, la transmission de l'éthique se fait quand l'instance parentale, et en particulier le père, explique comment il a transigé avec ses valeurs morales : car certains jeunes croient que l'application des valeurs morales peut se faire sans moyen, sans compromis. De sorte que, quand la vie se charge de leur démontrer le contraire, forcés de s'écarter du "pied de la lettre", ils se croient contraints — ou autorisés — à rejeter l'esprit de la lettre.

Il faut que le père explique comment, lui, a "fait avec" ces valeurs. Par exemple, comment a-t-il assumé son inscription au P.C., lors du printemps de Prague, ou des révélations sur le Goulag. Comment en tant que membre des Jeunesses chrétiennes, s'est-il adapté aux exigences de son métier de commerçant, ou encore, dans son couple, pourquoi a-t-il divorcé ? Comment a-t-il négocié sa vie en regard de ses valeurs. Comment a-t-il réussi, pourquoi a-t-il échoué ? Pourquoi a-t-il du céder sur certaines de ses valeurs ou au contraire les soutenir envers et contre tous ?

Le père doit parvenir à transmettre le juste dilemme de la loi : *Si je ne suis pas pour moi, qui le sera ? Si je ne suis que pour moi, qui suis-je ?* (PIRKÉ aBoT, Traité des Pères, un des commentaires de la ToRaH). Il doit apprendre à ses enfants que, face à l'intérêt général, il y a parfois des solutions moralement

<sup>6</sup> ToRaH, en hébreu, signifie notamment la Loi.

acceptables pour préserver son intérêt particulier, sans que cela veuille dire transgresser la loi, renoncer au bien de tous.

Quand ce discours-là passe, nous mettons à distance le rapport de l'enfant, de l'adolescent, de l'individu, à la drogue. Parce qu'en transmettant l'éthique, on montre comment chaque individu doit produire sa "jurisprudence", "faire avec" les valeurs favorisant ainsi la sublimation. Sublimation, c'est détourner une pulsion de son objet et de son but originaires pour récupérer son énergie au profit d'un nouveau but, compatible avec les valeurs socialement reconnues, mais surtout, c'est accepter de faire avec le principe de réalité ou autrement dit savoir que l'on obtient rien sans rien, qu'il faut travailler et peiner pour accéder à ses désirs, autrement dit "passer par un circuit long de jouissance" ; à titre d'exemple trivial, arrêter de se planter des aiguilles dans le bras ou de manger du chocolat toute la journée pour planter son piolet au sommet de l'Everest ou devenir nutritionniste.

La sortie de la toxicomanie passe par la production, pour un sujet, de son objet de sublimation : objet dont il devra accepter qu'il le représente tout en échouant à rendre pleinement compte de lui, et le dépasse tout à la fois. Ainsi, pour un peintre, la toile "produit de sa sublimation" montre moins que ce qu'il voulait représenter et plus que ce qu'il a cru montrer, tout en étant bien une traduction unique, personnelle, de sa vision singulière. Un texte échappe à son auteur tout en constituant son écriture propre, etc. La seule issue pour chaque toxicomane est d'investir dans son propre objet de sublimation, que ce soit une maison, un enfant, la pédagogie, l'art ou l'artisanat, etc. En transmettant de l'éthique, on favorise la production de cet objet.

## **Lutter contre la toxicomanie avec la loi : le cas du cannabis**

En dehors de cette action sur le sujet, quels sont les moyens collectifs, institutionnels, de combattre la toxicomanie ?

Tout d'abord, il est inévitable qu'une société qui ferme complètement l'espoir à des groupes sociaux, en ne leur laissant aucune chance de devenir "quelqu'un", engendre une appétence à se droguer pour s'abrutir. Mais ne nous leurrions pas, ce n'est pas parce que l'on résorbera le chômage qu'il n'y aura plus de toxicomanie. Car il restera des sujets qui, pour des raisons sociales, familiales, psychiques, n'ont aucun espoir de profiter de la vie, aucune chance de participer au processus social en cours. De plus, il restera les drogués fétichistes, le cas des créatifs, qui ne se droguent pas pour les mêmes raisons qu'un jeune sans avenir, et les pervers qui ne peuvent intégrer la Loi : loi sociale, ou loi de la vie, qu'en jouant avec, sans pouvoir s'y soumettre.

Néanmoins, si les phénomènes d'exclusion sociale se résorbent, le rapport d'abrutissement à la

drogue diminuera, et donc une partie de la toxicomanie.

Ensuite, et c'est paradoxal, un moyen essentiel de lutte contre la toxicomanie passe par la libéralisation de toutes les drogues. En priorité, il faut lutter pour la dépénalisation du cannabis. En effet, son illégalité engendre toutes sortes d'effets pervers.

D'abord, comme nous l'avons vu, elle exprime un racisme, un jugement moralisateur sur la jouissance de l'autre, qui, loin de freiner la consommation, la stimulerait plutôt.

Ensuite, l'interdiction se fonde sur l'idée que le haschich est le lieu de passage pour les drogues dures. C'est faux. Les études économiques montrent que plus de cinq millions de personnes en France fument du haschich de manière récréative : l'immense majorité d'entre eux ne passent pas aux drogues dures, même parmi les "gros consommateurs". De même, ce n'est pas parce que quelqu'un abuse de café qu'il va passer à la cocaïne ou aux amphétamines.

C'est le discours lui-même, l'amalgame qu'il présente entre cannabis et drogues dures, qui favorise le passage. Quand les jeunes essaient le haschich et s'aperçoivent que le discours tenu par les adultes à son propos est faux, car cela leur fait bien peu de choses, et surtout, ils ne sont pas accrochés, à ce moment-là ils n'ont plus aucune raison de ne pas essayer d'autres produits. Et s'ils passent à l'héroïne, cela peut devenir très grave.

La police elle-même néglige souvent d'appliquer cette loi : aux concerts rock (ou assimilés), beaucoup d'auditeurs fument du haschich et la police laisse faire. Dans certaines "descentes", il est arrivé que la brigade anti-drogue trouve de l'héroïne et la saisisse, mais aussi du cannabis et dise : "le hasch on s'en fout". Bien sûr, il est heureux que la police ne s'amuse pas à arrêter tous les spectateurs qui fument un joint dans un concert. Néanmoins, cette tolérance n'est jamais assurée, elle reste suspendue à un bon vouloir, à des critères non codifiés. Comment dans ces conditions, les gens peuvent-ils intégrer la loi ? Comment la respecter quand son application paraît aussi arbitraire ? La plupart trouveraient extrêmement choquant que quelqu'un soit condamné à la prison ferme pour avoir fumé un joint. Et pourtant la loi permet aujourd'hui de le faire. Elle n'est quasiment jamais appliquée, mais elle autorise cet arbitraire là : comment dès lors respecter la loi quand on juge ses dispositions injustes et inapplicables ?

Quand on dit que le cannabis mène à la toxicomanie, à une vie détruite, à la mort, c'est faux, sauf quand c'est cette loi même, ou simplement cet opprobre, qui conduisent à un tel résultat.

Dans une émission télévisée intitulée "Bas les Masques", consacrée au haschich, un jeune homme noir, basketteur de haut niveau, expliquait qu'il s'était fait exclure des équipes et matchs officiels, parce qu'un contrôle antidopage avait révélé qu'il avait fumé du haschich, de manière récréative. Ce n'était pourtant pas pour se doper : ce garçon n'est pas idiot, compte tenu des effets du haschich, il ne pouvait certainement pas améliorer ses performances avec ça. Et malgré cette

certitude, on décide de briser sa carrière sportive en représailles, quitte à le priver de tout espoir de réussite personnelle, comme tant d'autres jeunes noirs de son milieu qui ont plongé dans l'héroïne pour moins que cela.

Quand Yannick Noah a raconté qu'autrefois, il fumait du haschich de temps en temps, car cela participe de sa culture, il a reçu de nombreuses lettres d'injures. Ce qui a choqué les téléspectateurs, c'est que cette pratique dite déviante soit revendiquée par Noah, un sportif, un champion, un représentant du sport français, un héros national.

Pourquoi la jouissance du sportif a-t-elle si bonne presse ? C'est que la pratique régulière d'un sport est censée entretenir une bonne condition physique garante d'une bonne santé. Selon l'adage fameux : "mens sana in corpore sano" ( un esprit sain dans un corps sain), et pourtant en manière de boutade, il est possible de soutenir que le sport est dangereux, la preuve : il existe une médecine du sport. En revanche, il est certain que la compétition tue plus que la consommation de haschich ! Peut-être que le cas des sportifs fumeurs occasionnels de cannabis dérange tout particulièrement parce qu'il associe une "bonne jouissance", celle admise par la morale dominante, et la "mauvaise jouissance", celle de l'autre, celle qui est interdite. Ce faisant, leur cas ébranle le discours, selon lequel le haschich mène à une totale déchéance.

Ce type de discours assorti de la mise hors légalité du cannabis, a récemment conduit à un cas où le haschich pourrait effectivement ruiner des vies, voire mener à la mort : il s'agit de deux jeunes de Valenciennes qui, au retour d'un voyage en Grèce, se sont fait prendre avec 20 grammes de haschich ! (vingt grammes, de quoi confectionner environ 50 joints, qui reviennent à environ 1000 F, en France, au détail). Ces jeunes gens risquent 10 à 20 ans de prison et une amende de plusieurs millions pour trafic de stupéfiant. S'ils sont condamnés, non seulement ils auront un casier judiciaire, une jeunesse passée en prison, plus d'espoir de retrouver une vie normale, mais en plus — on sait ce qui se passe, pour des jeunes gens en prison — selon toute probabilité, ils risquent d'être violés, sodomisés, avec le risque presque certain d'attraper le virus du sida. Alors là on pourra dire que le haschich a tué ! (un journaliste a écrit, dans le Quotidien du Médecin que "Valenciennes n'avait pas besoin de cela", parce que le procès se préparait sur fond de scandale de l'O.M. Je pense que ce sont surtout ces deux pauvres garçons qui n'auraient pas eu besoin de cela).

Par ailleurs, il faut bien comprendre que l'interdit dont ils sont frappés rend le cannabis et toutes les drogues attirants. Rappelons-nous l'anecdote de Parmentier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand il a essayé d'introduire la pomme de terre en France pour lutter contre la famine. Les gens du peuple ne voulaient pas manger de ce tubercule peu ragoûtant, cette nourriture étrangère que l'on cherchait à leur imposer. Alors Parmentier a eu l'idée de faire surveiller les pommes de terre, dans un jardin royal, par des soldats de la garde, mais en relâchant la surveillance la nuit de manière à ce que l'on puisse les chaparder. Et c'est ainsi, en

dérobant la nuit des pommes de terre, en ayant l'impression de transgresser l'édit royal, que les Parisiens se sont mis à en manger et y ont pris goût.

Interdire la drogue est un procédé moralisateur qui ne diminue en rien la consommation, et qui contribue à la rendre désirable. On n'empêchera jamais les individus de jouir. Plus on tente de les en empêcher, plus l'idéologie au pouvoir valorise la pureté, plus on favorise les sociétés totalitaires. N'oublions pas que c'est un fantasme de pureté — de race, mais aussi de conduite — qui a présidé à la naissance du nazisme.

Même le discours moraliste, contre le tabagisme, celui qui prêche la non-dépendance, outre le fait d'être illusoire ne rencontre aucun écho auprès des fumeurs. Ceux qui arrêtent le font par souci pour leur santé, jamais parce que c'est mal. Certains même s'y accrochent envers et contre tout, en partie parce que ce discours les agace, et que fumer devient alors un acte de liberté, un acte de subversion. L'intérêt de la campagne anti-tabac est d'avoir obligé ceux qui fument à respecter les non-fumeurs. Il faut apprendre aux fumeurs à moduler, à tenir compte de l'autre, au lieu de leur dire : ne fumez plus. Il conviendrait de les inciter à fumer peu, ce qui, il est vrai, est très difficile à cause du caractère fugace de la jouissance de la cigarette. Il vaudrait mieux les encourager à rouler eux-mêmes leurs cigarettes, cela ralentirait la consommation, en permettant de revenir au principe de réalité, à une jouissance au circuit plus long car liée à un travail : celui de fabriquer sa cigarette.

Mais le moralisme a la vie dure. Même le Docteur Olievenstein<sup>7</sup>, dans un article du Monde, a déclaré : "je me prononce pour la légalisation du cannabis, mais sans aucun enthousiasme". Pourquoi sans aucun enthousiasme ? Pourquoi cette réserve, qu'est ce qui fait résistance ? C'est comme si l'on disait "je propose de ne plus interdire la masturbation, mais sans aucun enthousiasme". Ceci nous montre que les problèmes de jouissance qu'on les dénie ou qu'on les revendique touchent au cœur de ce qui nous constitue comme sujet.

### **Lutter contre la toxicomanie avec la loi : les autres drogues**

Pour les autres drogues, il est également souhaitable de parvenir à les libéraliser. L'attitude courageuse et efficace vis à vis des problèmes liés à la drogue consisterait à mettre en place un mode de commercialisation qui en abaisse le prix et le profit, à travers des canaux spécialisés, comme il existe un monopole des buralistes pour le tabac, des pharmaciens pour les médicaments, ou des notaires pour certains actes juridiques. Il ne s'agit pas d'en faire la promotion, ni de la rendre plus facilement accessible aux non drogués. Une distribution légale et bon marché viserait essentiellement les toxicomanes, et suppose des

<sup>7</sup> Directeur de l'hôpital Marmottan

mesures d'accompagnement et de prévention, ainsi qu'une formule de type "décharge de responsabilité", comme il en existe pour les cas où quelqu'un choisit d'encourir un risque pour sa santé contre l'avis d'une institution compétente, comme par exemple les patients qui souhaitent quitter un hôpital avant la date recommandée.

Ce système ne supprimerait pas la toxicomanie, mais permettrait de lutter contre ses principaux fléaux inhérents à sa prohibition : la délinquance chez les drogués, et la corruption, la criminalité liées aux fabuleux bénéfices directs ou indirects obtenus grâce à son trafic. Si les drogues étaient libres et bon marché, il y aurait beaucoup moins de producteurs et de dealers pour inciter à la consommation, ce qui, en soi, contribuerait à diminuer le nombre de drogués.

Nous pouvons repérer ce phénomène à l'œuvre dans le cas du L.S.D., dont la consommation reste très limitée. La raison majeure de ce peu de succès tient à son faible coût (ajouté à son côté non addictif) : le L.S.D., issu de l'ergot de seigle, est non seulement facile à produire<sup>8</sup> mais de plus facile à dissimuler, parce que les doses sont minuscules<sup>9</sup>. Aussi le L.S.D. n'est-il pas intéressant pour les dealers : ils ne parviennent pas à justifier un prix élevé. Comme il n'y a presque pas de dealers pour le promouvoir, le L.S.D. se consomme très peu. De même, quand l'éther était en vente libre, il ne remportait pas plus de succès qu'aujourd'hui.

A contrario, la prohibition, aux USA, n'a jamais réglé le problème de l'alcoolisme, mais elle a terriblement augmenté la criminalité. De nos jours l'argent de la drogue pourrit toute la société, jusqu'aux partis politiques. À cause de son illégalité et de son prix, la drogue fausse tous les problèmes, en favorisant les caisses noires de toutes natures.

Au nom du moralisme, on crée des situations totalement amORALES. Pour avoir bonne conscience, on ne délivre pas de morphine ou d'héroïne à quelqu'un qui est en manque et qui ira poignarder une vieille dame pour lui voler l'argent de sa dose. La vieille dame n'est pour rien dans le problème de la toxicomanie, mais c'est elle qui en meurt la première. De même, ce n'est pas l'héroïne qui force les drogués à se prostituer, ou à faire des casses, c'est son prix, cette situation renforce les conduites déviantes à haut risque et la fascination pour la déchéance.

Actuellement, un gramme d'héroïne vaut au moins 1 200 F, et un drogué en consomme 1 à 2 grammes par jour : la seule solution qui lui reste, c'est la délinquance, en particulier, se prostituer ou devenir revendeur en suscitant de nouveaux consommateurs,

<sup>8</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Allemagne, on a même torturé et jugé un boulanger pour sorcellerie, parce que ses clients, ayant consommé du pain de seigle légèrement moisi, avaient été sous l'emprise de délires hallucinatoires dont ils avaient rendu le boulanger responsable, l'accusant de commerce avec le diable

<sup>9</sup> La dose type est de l'ordre de 100 à 200 microgrammes (millionième de gramme)

entamant ainsi une progression géométrique des victimes selon les méthodes classiques des chaînes d'argent type « avion ou dans un domaine légal et inoffensif, celles des systèmes de vente à domicile classiquement qualifiés de « boules de neige » (Tupperware ou Herbalife).

L'attitude moraliste vis-à-vis de la vente de seringues, ou des programmes de méthadone n'est pas seulement dénuée de toute efficacité, mais de plus dangereuse. Même le docteur Olievenstein, qui a pourtant œuvré avec un courage remarquable contre la toxicomanie, avait autrefois demandé à l'État de mettre fin à la vente des seringues, vente qui était libre au début des années 70. À l'époque, c'était déjà très risqué car l'échange de seringues favorisait la transmission de septicémies, ou d'hépatites virales de tout type.

Le docteur Olievenstein est revenu sur ses positions, à cause du sida, et s'est même excusé d'avoir proposé cela. C'est une preuve supplémentaire de courage, car il est très difficile de reconnaître que l'on s'est trompé. De surcroît, quand on travaille avec les toxicomanes, il est inévitable de commettre parfois des erreurs. Non seulement la place du thérapeute est très difficile à tenir — représenter un autre enviable face à celui qui le rejette — mais son travail s'intègre au cœur de problèmes d'une extrême complexité : du côté du toxicomane, difficultés psychiques, médicales, économiques, sociales, judiciaires, etc., pour lesquelles le rôle attendu du personnel soignant est entre autre celui d'une assistante sociale, ce qui n'est ni dans sa vocation initiale, ni dans ses moyens ; du côté du thérapeute, manque de temps, pénurie de moyens matériels, résultats incertains et peu gratifiés socialement, éventuellement conflit entre les impératifs de la cure et les contraintes administratives, voire légales.

Les résistances vis-à-vis de la méthadone sont du même ordre que celles concernant l'accessibilité des seringues. Certes, la méthadone<sup>10</sup> ne guérit pas la toxicomanie : elle échange un produit contre un autre. Mais elle a deux avantages : moins euphorisante que la morphine, elle retarde les manifestations de manque qui se manifestent en 24 heures au lieu de 8 et rend moins jouissive l'injection d'héroïne si le patient cumule les deux ; elle laisse une chance au drogué de se re-socialiser. En effet, elle est délivrée gratuitement, donc elle n'entraîne pas de délinquance, et laisse le temps et l'énergie pour tenter de retrouver un travail, une activité, ainsi que pour effectuer le travail psychique nécessaire à une désintoxication.

La méthadone n'est pas une panacée, elle ne constitue qu'une aide ponctuelle qui doit impérativement s'accompagner d'un programme de désintoxication plus complet. Elle seule ne permet pas au sujet de sortir de sa toxicomanie. Les thérapeutes de drogués l'ont constaté : le patient replonge dans son ancienne drogue — plus jouissive — quand aucun travail supplémentaire n'est entrepris. Comme toutes les méthodes qui passent "par-dessus" les résistances du sujet, sans réellement les vaincre, la substitution de

<sup>10</sup> Opium de synthèse

l'héroïne par la méthadone ne modifie pas le rapport du sujet à son problème. Elle encourt le même échec que l'hypnose dans la thérapie psychique : en permettant d'accéder aux désirs inconscients d'un patient sans que celui-ci puisse s'en faire le sujet, l'hypnose ne lève pas les résistances qui maintenaient ces désirs à l'état inconscient, et rend donc leur mise à jour inopérante.

Ainsi, la méthadone reste un accompagnement précieux, dont il est urgent d'accroître l'accessibilité, mais qui n'aura d'effet thérapeutique sur la toxicomanie elle-même que dans le cadre d'un travail psychique dont le drogué se rendra sujet.

Néanmoins, si toutes les drogues, à l'instar de la méthadone, ou du temgésic étaient libéralisées mais contrôlées par des officines responsables (non étatiques), elles tueraient beaucoup moins : elles ne seraient pas coupées avec n'importe quoi, les drogués partageraient moins leurs seringues infectées, et la toxicomanie ne serait pas forcément un aller sans retour vers une totale exclusion de la société.

Contre la méthadone ou la délivrance libre des seringues, l'argument est en général le même que celui avancé contre la libéralisation des drogues, et la prise en charge de leur distribution par une institution contrôlée : il ne faut pas d'État maquereau.

C'est pourtant bien ce qui se produit aujourd'hui : en maintenant une loi qui fait les beaux jours des trafiquants - comme l'avait fait avant elle la prohibition aux USA - l'État s'accommode de l'existence d'une énorme économie parallèle, et se fait *de facto* le complice des intéressés. Cette alliance implicite des intérêts institutionnels et criminels contribue elle-même à la décredibilisation de l'autorité, à l'*illégitimité de la loi* pour les individus.

Un État qui satisfait sa bonne conscience en maintenant une interdiction propice aux criminels nous rappelle le réalisateur Pier Paolo Pasolini qui malgré l'aspect non conformiste de son œuvre et de ses goûts personnels, s'était prononcé contre la libéralisation du divorce en Italie. Le maintien de l'interdit semblait satisfaire non seulement sa fascination pour l'autorité de l'Église, mais surtout son intérêt tout personnel pour les frustrations de certains jeunes hommes que les entraves imposées à leurs expériences féminines pouvaient inciter à explorer des relations non réglementées par la loi.

Pour toutes ces raisons, la libéralisation des drogues apparaît comme la seule option efficace contre la toxicomanie. En supprimant l'interdit, on diminuerait l'attrait de la drogue, à l'inverse des pommes de terre de Parmentier. En abaissant son prix, on laisserait aux drogués une alternative à la délinquance, et surtout, on diminuerait considérablement le gain des dealers, ainsi que leur nombre et leur puissance économique et sociale.

Un effet pervers de la situation actuelle réside dans la prestance du dealer. Dans les milieux où l'absence d'espoir domine, sa réussite, ses biens, son prestige social, sont un modèle enviable : le dealer possède la voiture, les vêtements, les accessoires, l'équipement audiovisuel dont ses clients rêvent. De par l'autorité inhérente à sa fonction et ses facilités

relationnelles, il possède les moyens d'éblouir les filles que ceux-ci convoitent. Celui qui transgresse la loi, exploite l'interdit, est un des rares à "s'en sortir", à sembler atteindre une certaine réalisation de ses ambitions.

De surcroît, si les petits dealers sont souvent eux-mêmes toxicomanes, les gros, pour la plupart, ne touchent ni aux opiacés, ni au crack. Ainsi, les véritables criminels jouissent non seulement de la richesse et du pouvoir, mais en plus ils apparaissent à leurs victimes comme au-dessus de toutes les lois : celles des institutions policières, judiciaires, politiques, celles du corps et celles de la fatalité de la destinée sociale. Cette impunité "tous azimuts" des tenants de la transgression — face à une population qu'aucune difficulté n'épargne — contribue à déprécier les principes éthiques, à rendre la loi absurde, à décourager le juste.

Dans ces conditions, comment s'étonner que certains personnages hautement médiatisés, quand ils accumulent les transgressions morales et / ou légales, recueillent une popularité accrue : non seulement la faute des "grands" les rapproche des "petits", en les rendant plus humains, plus complices, moins inaccessibles, mais surtout, entre un "voleur" vedettisé et un "gendarme" sans principe ni crédibilité, il faudrait une foi d'innocent dans le concept de gendarmerie pour choisir le camp de la légalité.

La restauration de la respectabilité de la loi passe donc par la libéralisation des drogues sous le contrôle d'une autorité qui n'y trouverait pas d'autre avantage que le bien des administrés. Bien sûr, une telle mesure est difficile à mettre en place : les résistances de tous ordres sont immenses, ne serait-ce qu'en raison des enjeux financiers. L'économie des pays producteurs s'en trouverait bouleversée : non pas tant pour les paysans colombiens, thaï ou autres que pour les tenants de la richesse et du pouvoir, gros propriétaires et politiciens qui tirent grand bénéfice de ces marchandises. Il est fort probable que pour les paysans la récolte de coca ou d'opium ne leur rapporte guère plus que celles de fruits et légumes (si ce n'est que l'absence de normes de qualité sur la drogue les libèrent des contraintes des standards européens). De plus, un pays ne peut absolument pas faire une telle démarche en solitaire : cerné de nations qui maintiennent l'interdit, il se retrouverait la "poubelle" de la région.

Enfin, le trafic parallèle se poursuivrait partiellement : les limites nécessaires à l'accessibilité de la drogue (réseau institutionnel, nécessité de s'admettre comme toxicomane etc.) laisseraient la place à quelques transgressions, mais en proportion et avec une profitabilité très limitée. Les fléaux liés à la drogue seraient activement combattus, et la toxicomanie elle-même - ainsi que ses effets secondaires, sida, overdose, etc. - auraient de bonnes chances de diminuer. Il y aurait toujours des toxicomanes, mais cela n'aurait

d'effet que sur eux<sup>11</sup>. Certains s'adonneront à l'héroïne, en prendront assez pour se détruire. Mais de quel droit peut-on empêcher quelqu'un de se détruire, quand il ne nuit pas directement à quelqu'un d'autre ? L'interdiction légale de l'abus de drogue rappelle le principe du droit anglais qui, autrefois, punissait de mort le suicide ; de sorte que si un suicidaire se ratait, il était puni de mort pour avoir attenté à une vie d'humain, la sienne : on le pendait pour s'être raté !

## Être autre autrement

Pour ceux-là, pour les toxicomanes, que peut-on faire à part les préserver du pouvoir des dealers, de l'exclusion et de la nécessité de la délinquance ?

Nous l'avons évoqué, la seule issue pour le toxicomane, c'est de pouvoir investir dans un objet de création quel qu'il soit. Pour favoriser cette sublimation, le thérapeute doit pouvoir devenir le représentant d'une sublimation réussie, incarner cet espoir-là, l'espoir d'en faire autant. Pour restaurer la valeur de la loi, il faut montrer que la loi est une jurisprudence, qu'on peut l'interpréter comme un cas de justice, sans pour autant la transgresser. En effet, si le thérapeute, par sa façon d'être, témoigne d'une certaine divergence avec ce que tente d'imposer l'idéologie dominante, tout en proposant l'exemple d'une marginalité réussie, il peut incarner l'espoir pour l'autre.

C'est pour cela que les formules du type AAA ou Weight Watchers<sup>12</sup> fonctionnent bien : l'exemple de "Daytop"<sup>13</sup>, du thérapeute qui sait de quoi il parle, qui connaît la marginalité, peut proposer un espoir crédible pour le toxicomane, l'alcoolique, le boulimique. De surcroît, face aux autres, sous leur regard, les sujets en désintoxication (d'alcool, d'excès alimentaires) se sentent plus contraints de tenir. Ainsi le Général de Gaulle avait annoncé qu'il venait d'arrêter de fumer à plusieurs personnes de son entourage. Comme il était orgueilleux, il s'est trouvé dans l'obligation de réaliser effectivement ce qu'il avait prématurément annoncé : le prix accordé à son image face au regard des autres avait eu raison de sa « toxicomanie » tabagique.

La formule WW a cependant une limite : les gens généralement maigrissent, mais la plupart reprennent, sauf ceux qui deviennent moniteurs. Ceux-

ci continuent à bénéficier de la stimulation du regard du groupe, mais, plus fondamentalement, ils trouvent dans cette activité un objet de sublimation directement lié à leur "trauma" : plaçant leur ancienne souffrance à la base de leur travail, de leur raison sociale, ils parviennent à transformer leur "pâtir" en un "agir" gratifiant.

Cet exemple de marginalité réussie, on la trouve chez le Docteur Olievenstein, dont l'une des forces est d'avoir toujours préserver, malgré beaucoup de difficultés économiques, la structure marginale de son hôpital. Parce qu'il est essentiel de montrer aux jeunes qu'il y a une autre voie que de dire "amen" à toute la société, ou de la rejeter en bloc. Le thérapeute de toxicomane pour être crédible doit se montrer au courant, et parler la même langue que son patient, mais en refusant toute complicité. Car il ne faut pas oublier que la drogue, contrairement à ce que l'on dit, constitue un lien social : il y a un échange de parole à propos du produit, avec son vocabulaire spécifique qui constitue une culture ; comme les chasseurs discutent sur la chasse, les gourmets sur les plats qu'ils ont dégustés, les drogués glosent sur le produit, sa provenance, ses qualités, ses effets. Le thérapeute, "au parfum", en montrant qu'il n'est ni dupe, ni hors-du-coup, peut casser cet échange culturel, pour permettre que ce lien se rejoue en partie sur l'autre, différent, mais pas trop. C'est pour cela que si l'on se décide à libéraliser les drogues, il faudra les délivrer dans des lieux spécialisés hors du contrôle social, non médicalisés - ni hôpitaux, ni pharmacies - car sinon on favoriserait à nouveau le discours à l'origine du lien social entre les drogués. Ceux-ci risqueraient d'avoir un comportement analogue à celui qu'entretiennent certaines personnes avec leurs maladies, prêtes à vous montrer toutes leurs radios, à vous décrire leurs opérations etc., et pour lesquelles ce discours tisse un lien social : le corps malade remplaçant le corps érogène comme source de plaisir pour soi et l'autre.

En portant atteinte au discours qui fait lien social à propos de la drogue, en la privant du prestige de la marginalité, en abandonnant le propos moraliste au profit d'une pensée éthique, on aidera les drogués à produire un autre type de lien, une autre culture, et accepter la loi bien qu'elle ne soit pas forcément juste, mais parce qu'elle est équitable dans la mesure de ses moyens.

En revanche, la poursuite d'une politique fondée sur une attitude moralisatrice vis-à-vis de la drogue ne saurait qu'aggraver ses effets pervers. Non seulement le discours bien-pensant se montre totalement inapte à combattre la toxicomanie et tous les niveaux de délinquances qui s'y attachent, mais elle tend à accroître la négation du sujet bien au-delà du risque induit par la drogue elle-même. En refusant aux individus un nécessaire exutoire à la poursuite de la jouissance, en niant ce que Georges Bataille appelait la "part maudite" de l'humanité — qui existe et qu'il nous faut admettre, sans pour autant la valoriser — une société ne fait qu'entraver ses sujets dans leur salutaire appétence pour la vie, les conduisant à créer des réseaux illégaux de perversion de toute sorte, avec

<sup>11</sup> Bien entendu, il conviendrait de mettre en place, comme pour l'alcool, une réglementation limitant la liberté de combiner drogue et conduite automobile, afin que les drogués ne mettent pas les autres en danger : même si les contrôles peuvent être plus difficiles que pour l'alcool, le principe reste juste, intégrable dans l'éthique de chaque sujet.

<sup>12</sup> AAA : Association des Alcooliques Anonymes. Weight Watchers : Club de personnes "attentives à leur poids" Les réunions sont animées par d'anciens alcooliques pour les AAA, d'anciens obèses ou boulimiques pour les WW.

<sup>13</sup> Nom de centres de désintoxication et de réhabilitation des drogués aux USA, ayant pour principale caractéristique, tel les AAA d'avoir pour thérapeutes uniquement d'anciens drogués.

toute la puissance et les débordements inhérents à ce qui échappe à toute légalité.

Ainsi le puritanisme de l'Angleterre victorienne a-t-il engendré des réseaux clandestins de prostitution infantine infiniment plus dommageables pour les jeunes personnes concernées que ne l'est, pour les enfants vivant dans notre société relativement permissive, la diversité sexuelle, les rapports précoces, ou en encore la vision de films pornographiques à la télévision.

De même, les excès tragi-comiques de la tendance nord-américaine actuelle au "politiquement correct" renforçant la notion de "sexuellement correct" — avec notamment son cortège de dénonciations véhémentes

de la perversité de pratiques telles que la fellation ou la sodomie, même entre conjoints consentants, ou ses tentatives pour réglementer le mode d'approche, d'échange et de consentement entre partenaires à chaque étape du rapport sexuel — risquent fort de fabriquer des générations de "sexuellement perturbés", voire de "politiquement dangereux".

Dénier notre besoin de jouissance, ou prétendre en réglementer les modalités, même alors que cela ne nie pas l'autre comme sujet, vouloir "faire le bonheur des gens malgré eux", cela s'appelle le totalitarisme : n'avons-nous rien de meilleur à léguer aux générations à venir ?